



HAL
open science

Evaluation de l'impact sur l'économie régionale de la pêche amateur : l'exemple des salmonidés migrateurs

Francois Bonnieux

► To cite this version:

Francois Bonnieux. Evaluation de l'impact sur l'économie régionale de la pêche amateur : l'exemple des salmonidés migrateurs. Séminaire national sur les poissons migrateurs amphihalins, May 1999, Paris, France. 23 p. hal-01594035

HAL Id: hal-01594035

<https://hal.science/hal-01594035>

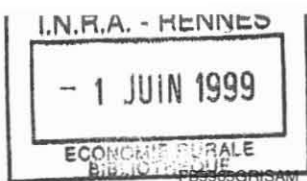
Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



INRA - ECONOMIE
BIBLIOTHEQUE
Rue Adolphe Bobierre
CS 61103
35011 RENNES CEDEX
Tél. 02.99.28.54.08

10196

EVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ECONOMIE REGIONALE DE LA PECHE AMATEUR : L'EXEMPLE DES SALMONIDES MIGRATEURS.

François BONNIEUX

INRA-Economie, Rue Adolphe Bobierre, CS 61103, 35011 Rennes Cedex.

RESUME.

Cette contribution consacrée à une évaluation économique de la pêche au saumon et à la truite de mer s'appuie sur les résultats d'enquêtes de terrain, réalisées tout au long d'une saison et qui portent sur trois rivières de Basse-Normandie (Sée, Sélune et Touques) et une rivière de Bretagne (Elorn). Elles permettent de caractériser la population concernée de pêcheurs et leur pratique de pêche (expérience, effort) et d'évaluer les dépenses correspondantes. On dispose ainsi d'une évaluation détaillée des dépenses.

Le refus de participer à l'enquête est demeuré exceptionnel puisqu'il n'y a eu que deux refus de la part d'individus suspectés de braconner. On dispose ainsi de 350 questionnaires exploitables et fiables comme le montrent différents rapprochements. Il a été possible dans les trois-quarts des cas d'estimer le revenu. Les réponses fournies apparaissent sincères puisqu'elles sont cohérentes avec les données sur l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. Ce sont les personnes les plus âgées souvent retraitées qui habitent à proximité du lieu de pêche qui ont tendance à refuser de répondre à cette question.

Ces enquêtes permettent tout d'abord de réaliser un portrait du pêcheur (âge, profession, revenu, lieu de résidence), de caractériser l'effort de pêche (matériel, nombre de visites, durée d'une visite) et la pratique (expérience, captures). De plus les informations recueillies sur les droits de pêche, les déplacements et les dépenses d'hébergement et de nourriture aboutissent à une estimation moyenne du coût d'une saison de pêche aux salmonidés migrateurs qui atteint 6500F(1990). Ce montant se décompose en 4500F de frais de transport et de séjour, 1100F de droits de pêche et 1000F d'amortissement du matériel. Les résidents dépensent cependant nettement moins que les autres pêcheurs et la pêche à la truite de mer est moins coûteuse que celle du saumon.

Les dépenses totales des pêcheurs aux salmonidés migrateurs qui ont pêché en Basse-Normandie en 1990 se sont élevées à 17,5 millions de F pour l'ensemble de la saison. Pour partie elles sont réalisées par des non-résidents et hors de la région. Tous calculs faits, il reste environ 14,2 millions de F en Basse-Normandie dont 6,3 déboursés par des non-résidents qui correspondent donc à une exportation régionale. L'impact sur la valeur ajoutée régionale, qui constitue un indicateur de richesse, est de l'ordre de 10 millions de F pour 1990. C'est une sous-estimation dans la mesure où une partie seulement des effets induits est prise en compte.

Mots clés : coût d'une saison de pêche, effets économiques régionaux, saumon, truite de mer.

AN ECONOMIC ASSESSMENT OF RECREATIONAL ANGLING AT THE REGIONAL LEVEL : THE CASE-STUDY OF SEA-TROUT AND SALMON.

ABSTRACT.

This contribution deals with an economic assessment of sea-trout and salmon angling at the regional level. It relies on onsite surveys run during the fishing season and concerning four rivers,

DOCUMENTATION ECONOMIE RURALE RENNES



catégories plus agrégées. Les refus de répondre sont limités, eu égard à la nature de la question, puisqu'ils ne concernent en moyenne qu'un quart du total, avec un minimum de 17% pour l'Elorn et un maximum de 28% pour la Touques.

Tableau II

Les pêcheurs de salmonidés migrateurs se situent dans les tranches élevées de revenu, c'est-à-dire que par rapport à l'ensemble des ménages français, il y a un net décalage vers les catégories les plus aisées. En effet en 1988, 19% des ménages se situaient en dessous de 4500 F par mois et 34% en dessous de 6000 F alors que seulement 14% déclaraient plus de 15000 F et 6% plus de 20000 F. En termes de revenu, cette population des pêcheurs apparaît donc relativement favorisée ce qui est cohérent avec la répartition par âge et par catégorie socioprofessionnelle.

Les revenus élevés sont plus nombreux sur la Touques, où 7% des pêcheurs déclarent plus de 27000 F par mois, que sur les autres rivières. Le refus de répondre à la question sur le revenu est plus fréquent dans la population locale, chez les personnes

Effort et expérience.

L'effort de pêche est une notion composite, difficile à appréhender puisqu'il concerne l'ensemble des facteurs qui concourent à l'activité de pêche. Pour l'apprécier une batterie d'indicateurs qui décrivent le matériel de pêche, la durée de pêche et l'appât a été utilisée. Il faudrait pouvoir tenir compte aussi de l'habileté du pêcheur, variable bien évidemment difficile à mesurer. Des indicateurs comme le nombre de captures et le nombre d'années de pêche en rendent partiellement.

La mesure du matériel de pêche en quantité et en valeur ne soulève que des difficultés mineures. Les données sur le nombre de cannes et de moulinets montrent une différence significative entre l'Elorn et les rivières normandes (tableau III).

Tableau III

La durée de pêche le jour de l'enquête est connue avec une bonne précision. Les pêcheurs ont en effet été interrogés sur leur heure d'arrivée sur la rivière ainsi que sur leur heure de départ. Pour cette dernière, il s'agit d'une prévision qui a pu être contrôlée dans quelques cas, l'enquêteur repassant en fin de journée. Connaissant ces deux valeurs et la durée des interruptions éventuelles en cours de journée, en particulier pour le déjeuner, le calcul est facile à mener à bien. De plus nous proposons une évaluation du temps consacré à la pêche sur l'ensemble de la saison et du nombre de visites (parties de pêche). Ces deux variables sont calculées à partir d'une discussion semi-directive entre le pêcheur et l'enquêteur, qui porte sur la pratique de la pêche d'une part depuis l'ouverture, d'autre part jusqu'à la fin de la saison. On se fonde donc sur un comportement effectif pour la première composante et un comportement envisagé pour la seconde. Cette approche apparaît *a posteriori* assez fiable compte tenu des pratiques effectives des pêcheurs de salmonidés migrateurs, marquées par la régularité et la ponctualité. C'est une pêche trop sérieuse pour déroger à ses plans que l'on soit en vacances pour une durée limitée ou que l'on vienne chaque fin de semaine. Cette approche qui ne serait sans doute pas applicable à d'autres contextes, aboutit à une évaluation de l'effort de pêche sur l'ensemble de la saison, ce qui constitue un progrès par rapport aux travaux antérieurs que nous connaissons.

La durée de pêche le jour de l'enquête varie selon les rivières et les catégories de pêcheurs (tableau IV). Notons tout d'abord l'opposition entre la Sée-Sélune et la Touques facile à comprendre puisqu'il s'agit de pêches différentes impliquant des pratiques spécifiques. La pêche au saumon pratiquée sur la Sée-Sélune se caractérise par une très longue présence au bord de la rivière alors que la pêche à la truite et en particulier à la truite de mer pratiquée sur la Touques se caractérise par des durées beaucoup plus courtes, c'est le "coup" du matin ou du soir. L'Elorn se situe en position intermédiaire, ce qui est normal puisque l'on a des pêcheurs de saumon et de truite. Les premiers représentent 70% de l'échantillon et les seconds 30% environ. On peut vérifier que compte tenu de ces coefficients, les durées moyennes obtenues sur l'Elorn sont égales à la moyenne pondérée des durées de la Sée-Sélune et de la Touques, ce qui montre la cohérence des résultats. Les pêcheurs locaux passent moins de temps sur la rivière à chaque visite que les autres pêcheurs comme le montrent les écarts estimés entre les durées moyennes pour chaque cas. Ce résultat conduit à l'hypothèse d'une substitution entre durée de pêche et distance parcourue, plus on vient de loin plus on tient à rester longtemps au bord de la rivière. Pour terminer il faut noter que les durées de pêche

COUT D'UNE SAISON DE PECHE.

Nous analysons-nous tout d'abord les dépenses en droits de pêche, les dépenses liées au séjour (hébergement, nourriture) et au transport, enfin les dépenses en matériel de pêche. Les dépenses observées à l'occasion des enquêtes concernent un séjour particulier, le passage à la saison entière passe donc par la prise en compte du nombre de visites. Pour le poste transport, lorsque plusieurs personnes voyagent ensemble, on a retenu un coût moyen par personne. Dans plus de 90% des cas, les pêcheurs viennent uniquement pour pêcher ; imputer leurs dépenses à la seule pêche n'introduit donc pas de biais sensible. Les évaluations que nous proposons n'incluent pas les dépenses des personnes qui accompagnent le pêcheur, mais qui ne pêchent pas. Cette composante correspond à une fréquentation touristique liée à la pêche et est sans doute significative sur la Touques. Son évaluation supposerait des investigations supplémentaires que les enquêtes réalisées, ciblées sur la pêche, ne permettent pas.

Les droits de pêche incluent l'ensemble des cotisations à des AAPP, taxes et timbre ainsi que des locations éventuelles de droits et de parts de société. La répartition des droits payés en 1990 montrent que si pour une large majorité, ils restent inférieurs à 1 000 F, pour une minorité importante, ils se situent bien au-dessus. L'adhésion à de multiples associations, en particulier sur la Sée-Sélune explique la valeur élevée des droits payés en moyenne en 1990. Cette remarque vaut davantage pour les pêcheurs non-locaux (tableau VII).

On a distingué les visites d'une journée (sans nuitée sur place) et les séjours de plus d'une journée avec hébergement sur place. La première catégorie est éclatée en trois sous-catégories selon que le déjeuner est pris sur place (pique-nique ou restaurant) ou à la maison, ce qui implique dans certains cas deux allers-retours domicile-lieu de pêche si la partie de pêche s'étend sur toute la journée. Pour la deuxième catégorie, on oppose les hébergements marchands (hôtels, campings, gîtes et chambres d'hôtes) aux hébergements non-marchands (résidences secondaires, logements chez des parents ou des amis).

Les visites d'une journée intéressent près de trois pêcheurs sur quatre, avec des différences sensibles selon les rivières. Elles s'expliquent aisément par la distance à parcourir pour venir pêcher. Les pêcheurs qui habitent à proximité immédiate reviennent volontiers manger à la maison, la distance moyenne domicile-lieu de pêche vaut alors 23 km, ce qui correspond à une durée de transport aller-retour inférieure à une heure. Au-delà, on va manger sur place, la distance depuis le domicile atteint alors 59 km d'où une durée aller-retour de l'ordre de deux heures par partie de pêche. Enfin, la visite avec hébergement intéresse les pêcheurs qui habitent relativement loin : de 171 km pour la Touques à 461 km pour l'Elorn.

Lorsque le pêcheur déjeune sur place, il préfère le pique-nique au restaurant. Celui-ci attire sensiblement plus d'individus sur la Sée-Sélune que sur la Touques et l'Elorn. La faiblesse des effectifs ne permet pas une comparaison rigoureuse des structures d'hébergement selon les rivières. On peut noter cependant la part prépondérante des hébergements de type marchand, essentiellement l'hôtel et le camping, les autres formes (gîtes, chambres d'hôtes) n'ayant qu'une part marginale. La truite de mer correspond à une pêche estivale, ce qui explique la part plus élevée de l'hébergement en camping dans l'échantillon Touques. Dans l'ensemble, les séjours sont inférieurs à la semaine : c'est le cas de 84 % d'entre eux. Le nombre de nuitées vaut alors en moyenne 2,7 puisqu'il y a une majorité de séjours de week-end. Les séjours d'une durée supérieure à la semaine sont rares, sauf sur la Touques où ils représentent 21 % des séjours et correspondent à des vacances d'été. L'application de coûts unitaires débouche sur l'évaluation des dépenses moyennes de séjour et de transport (tableau VIII).

Tableau VIII

L'écart entre pêcheurs locaux et autres pêcheurs s'explique par les différences de coût de transport et de type de séjour. En moyenne, les locaux habitent à environ 19 km de la rivière alors que les autres pêcheurs doivent parcourir plus de 190 km, on a donc un rapport de 1 à 10. Les pêcheurs locaux ne sont intéressés que par des visites d'une journée, sans nuitée sur place. Sur l'Elorn, toutes les personnes qui passent au moins une nuit sur place habitent hors du Finistère, celle qui réside le plus près doit parcourir 230 km. Pour la Sée-Sélune, deux pêcheurs interrogés et séjournant sur place habitent la Manche, mais à au moins 65 km. Même cas de figure sur la Touques, où si l'on compte trois habitants du Calvados parmi les personnes hébergées sur place, celle qui réside le plus près doit parcourir 60 km pour venir pêcher.

Les dépenses moyennes sur la Touques sont nettement inférieures à celles observées sur les autres rivières. Cet écart tient tout d'abord à un effort de pêche beaucoup plus faible en termes de durée et de nombre de visites. De plus, la partie de pêche à la truite de mer est plus courte que la partie de pêche au saumon. Les locaux que ce soit sur l'Elorn ou la Sée-Sélune font couramment deux allers-retours dans la journée, lorsqu'ils reviennent déjeuner à la maison, alors que sur la Touques il y a un seul aller-retour pour cette catégorie de pêcheurs. Pour les non-locaux, le véhicule est plus souvent partagé sur la Touques, ce qui réduit les coûts de transport par personne.

La comparaison Sée-Sélune et Elorn ne fait apparaître de différence sensible que pour les non-locaux. Elle s'explique en partie par l'éloignement du domicile. Cette catégorie de pêcheurs habite en moyenne à 188 km dans le cas de la Sée-Sélune, mais à 433 km dans celui de l'Elorn : chaque visite se traduit donc par une différence de coût de transport de l'ordre de 900 F auxquels il convient d'ajouter les autres dépenses. Le facteur distance rend donc compte en partie de la différence. Celle-ci doit cependant être interprétée avec précaution dans la mesure où les effectifs des catégories de pêcheurs sont limités, en particulier pour l'Elorn.

La distribution de la valeur du matériel (tableau IX) montre des différences importantes entre les pêcheurs sur l'Elorn, plus nombreux à se situer dans la strate plus de 10000 F, et les autres pêcheurs. A cette opposition, s'ajoute celle qu'il y a lieu de faire entre locaux et non-locaux, les seconds possédant un matériel plus coûteux que les premiers. On connaît pour chaque pêcheur l'estimation de son matériel selon six tranches de valeur s'étalant de moins de 1000 francs à plus de 20000 francs. L'évaluation de la valeur du matériel (moulinets, cannes et lignes) a été faite à partir de la médiane de chaque tranche et en retenant 25000 francs pour la tranche supérieure. Dans la suite on a supposé qu'il était amorti sur une durée de cinq ans.

Tableau IX

Le coût élevé d'une saison de pêche sportive ressort des données moyennes du tableau X. L'écart entre les deux catégories de pêche est dû aux différences d'effort de pêche, d'amortissement du matériel (cannes et moulinets) et de droits de pêche (le prix du timbre saumon est plus élevé que celui du timbre truite de mer). La distance moyenne parcourue par les pêcheurs est à l'origine de dépenses élevées. Elle est moyenne de 162 km pour le saumon et 176 km pour la truite de mer, valeurs proches de celles constatées dans des cas où la fréquentation est régulière au cours de la saison, on peut citer une moyenne de 158 km dans le Maryland aux États-Unis (WALSH, 1986). Le coût d'une saison de pêche est nettement inférieur pour les pêcheurs locaux que pour ceux qui habitent à plus de 50 km puisque, la moyenne s'établit respectivement à 4855 F et 9450 F. Ces chiffres peuvent être rapprochés de ceux obtenus pour l'Angleterre et le Pays de Galles en 1988 pour les pêcheurs de salmonidés migrateurs (RADFORD *et al.*, 1991). La moyenne actualisée s'établit pour 1990 à 4270 F, mais il y a une très forte variabilité selon les régions (de 2960 F à 10460 F) le pourcentage de non-résidents se situant entre 10% et 43% selon les cas. Le coût moyen d'une saison de pêche au saumon atlantique au Canada (TUOMI, 1987) atteindrait 8865 F aux prix de 1990, ce qui est très proche de la valeur que nous avons obtenue pour le saumon. A partir d'une estimation des effectifs de pêcheurs de saumon et de truite de mer, on a calculé un coût moyen pondéré de la pêche aux salmonidés migrateurs en Basse-Normandie. Il vaut 6500 F, et se décompose en 1100 F de droits de pêche, environ 1000 F d'amortissement de matériel et 4400 F de frais de séjour et de transport.

Tableau X

CALCUL DES EFFETS AGREGES.

Les dépenses totales des pêcheurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région sont récapitulées dans le tableau XI. Elles s'élèvent à 17,5 millions de francs : 73% concernent la truite de mer et 27% le saumon. Les pêcheurs qui ne résident pas en Basse-Normandie, dépensent 9,6 millions de francs soit 55 % des dépenses totales.

Tableau XI

Considérons maintenant les seules dépenses réalisées en Basse-Normandie. Les dépenses faites hors de la région concernent en premier lieu les non-résidents et le poste transport. Pour ce dernier, on a admis que les dépenses d'entretien des véhicules étaient effectuées près du domicile des pêcheurs. Par ailleurs, une partie des dépenses en matériel a été imputée hors de la région. Le tableau XII présente le total des dépenses effectuées par les pêcheurs de toute origine en Basse-

Normandie pour leur activité de pêche aux salmonidés migrateurs. Les dépenses totales effectuées dans la région s'élèvent à 14 millions de francs pour une année. 5,88 millions sont utilisés pour couvrir les frais de transport, soit 41 % des dépenses totales. Le deuxième poste de dépense concerne les frais de séjour qui s'élèvent à 3,94 millions de francs et 28 % du total. 2,93 millions servent à régler les droits de pêche et enfin 1,44 million sont des dépenses d'équipement.

Tableau XII

Les dépenses effectuées à l'occasion de la pêche au saumon ont rapporté presque 4 millions de francs et celles concernant la truite de mer un peu plus de 10 millions de francs. Ce sont donc 72 % des dépenses qui sont effectuées à l'occasion de la pêche à la truite de mer. Mais proportionnellement les dépenses de transport et d'équipement bénéficiant à la région sont plus fortes pour la truite de mer, alors que les dépenses de séjour sont plus élevées pour le saumon. De la même manière les dépenses des étrangers à la région concernent proportionnellement plus les frais de séjour et les droits de pêche.

L'ensemble des dépenses effectuées dans la région est à l'origine d'effets économiques induits indirects puisque toute dépense génère une augmentation de la valeur ajoutée et des consommations intermédiaires. L'application de multiplicateurs permet de calculer la valeur des effets économiques induits par la pêche sportive des salmonidés migrateurs en Basse-Normandie. Les calculs sont effectués à partir des données du tableau national des échanges interindustriels. En effet, il n'existe pas de données de comptabilité régionale suffisamment fines pour utiliser les seuls éléments régionaux. Les résultats auxquels on aboutit doivent être considérés comme des ordres de grandeur.

Les dépenses sont tout d'abord réparties entre les différentes branches de la comptabilité nationale.

- Commerce (branches 57 - 64) : dépenses d'alimentation et achat d'essence et de matériel de pêche,
- Réparation et commerce de l'automobile ou garages (branche 65) : amortissement et entretien des véhicules,
- Hôtels, cafés et restaurants ou HCR (branche 67) : frais de séjour hors alimentation,
- Services récréatifs, culturels et sportifs non-marchands (branche 96) : droits de pêche.

On obtient une nouvelle ventilation des dépenses par branche d'activité à laquelle on applique les coefficients techniques correspondants afin de déterminer l'effet sur la valeur ajoutée régionale (tableau XIII). Les coefficients techniques sont donc des coefficients multiplicateurs. Pour chacune des branches, ils dépendent des rapports existant entre les consommations intermédiaires, l'investissement et le chiffre d'affaires réalisés.

Tableau XIII

Toutes les branches concernées sont productrices d'une forte valeur ajoutée, ce qui entraîne la conséquence d'une création importante de richesse dans la région que l'on peut évaluer à environ 10 millions de francs pour 1990. Il s'agit d'une sous-estimation puisque l'on ne tient pas compte ni des effets induits par cette richesse supplémentaire, ni de ceux qui résultent de l'augmentation corrélative des consommations intermédiaires, de l'investissement et du commerce extérieur de la région.

CONCLUSION.

Le pêcheur moyen de salmonidés migrateurs est un quadragénaire qui appartient à un milieu social assez favorisé et dispose donc d'un revenu supérieur à la moyenne. Ce profil moyen, certes utile pour disposer d'un repère, est cependant trompeur car la population des pêcheurs n'est évidemment pas homogène. Ainsi, rencontre-t-on de nombreux retraités sur la Sée et la Sélune et un groupe important d'ouvriers sur la Touques. Il n'empêche que l'on doit souligner la prédominance relative, c'est-à-dire par rapport à la population française, de la catégorie constituée par les cadres, les techniciens et les professions libérales. Cette prédominance est beaucoup plus marquée chez les pêcheurs qui viennent de loin, que parmi les pêcheurs locaux qui appartiennent dans l'ensemble à des milieux sociaux plus populaires.

Les pêcheurs possèdent un matériel varié qu'ils utilisent ce matériel de façon intensive comme le, montrent les estimations de durée de pêche par journée et sur l'ensemble de la saison. Ici il convient toutefois d'opposer la pêche au saumon et la pêche à la truite de mer. La première est beaucoup plus exigeante en temps et suppose de longs séjours au bord de la rivière, avec adaptation au cours de la journée au comportement du poisson d'où utilisation successive de différents appâts. Pour la seconde on a souvent des parties de pêche courtes qui s'inscrivent dans une demi-journée alors que pour le saumon la norme est plutôt la journée. Ces comportements tranchés entraînent des différences sensibles d'effort de pêche sur l'ensemble de la saison. Globalement la total des captures est élevé, mais ramené au pêcheur les résultats sont plus modestes : 3,5 truites de mer par saison et 3,8 saumons en trois saisons. Mais les moyennes ont une signification limitée compte tenu de la forte variabilité des captures et du nombre élevé de pêcheurs qui n'ont rien attrapé. Ce qui est intéressant de souligner ici c'est la plus grande réussite des pêcheurs locaux ainsi qu'une relation positive entre effort de pêche et captures. De plus un apprentissage de quelques années se révèle nécessaire sans que ce soit un gage de réussite.

L'analyse des résultats d'enquête introduit donc une distinction entre une clientèle locale et une clientèle qui habite beaucoup plus loin du lieu de pêche. On retrouve ici la distinction classique qui est souvent faite entre les résidents (pêcheurs locaux) et les touristes. Ces deux catégories se distinguent par leur mode de fréquentation de la rivière. On observe chez les premiers de nombreuses visites d'une journée et même moins, régulièrement sur l'ensemble de la saison, chez les seconds il s'agit plutôt de séjours de plusieurs jours (type week-end) renouvelés ou de séjours en famille pendant la période estivale. C'est ici la durée du déplacement et son coût qui expliquent ces deux catégories de comportement. Les coûts correspondants sont très différents puisque pour les résidents les dépenses portent essentiellement sur l'achat de matériel, le paiement de droits de pêche et le transport. Pour les autres pêcheurs, il convient d'ajouter les dépenses supplémentaires occasionnées par le séjour (hébergement et nourriture).

Toutes catégories de pêcheurs et de dépenses confondues on peut estimer le coût d'une saison de pêche aux salmonidés migrateurs à environ 6500 F qui se décompose en 4400 F de frais de séjour et de transport, 1100 F de droits de pêche et 1000 F d'amortissement du matériel. Les résidents dépensent cependant nettement moins que les autres et la pêche à la truite de mer est moins coûteuse que celle au saumon. On a pu estimer les dépenses totales des pêcheurs aux salmonidés migrateurs qui ont pêché en Basse-Normandie en 1990. Elles s'élèvent à 17,5 millions de F pour l'ensemble de la saison. Pour partie ces dépenses sont faites par des étrangers à la Basse-Normandie et hors de la région. Tous calculs faits, il reste environ 14,2 millions de F en Basse-Normandie dont 6,3 déboursés par des non-résidents qui correspondent donc à une exportation ce qui améliore le solde du commerce extérieur de la région. Le calcul économique peut être poussé au-delà de ces évaluations et intégrer les effets induits sur la valeur ajoutée régionale qui constitue un indicateur de richesse. Il a pu être estimé à au moins 10 millions de F en 1990. Il s'agit sans doute d'une sous-estimation parce que tout d'abord ne sont pris en compte qu'une partie des effets induits. De plus, les calculs n'intègrent que les dépenses de séjour des pêcheurs, or en période estivale, ils sont souvent accompagnés de leur famille d'où des dépenses liées à la pêche.

REFERENCES.

- BONNIEUX F., BOUDE J. P., GUERRIER C., RICHARD A., 1991. La pêche sportive du saumon et de la truite de mer en Basse-Normandie. Rapport CSP-INRA-ENSAR.
- RADFORD A. F., HATCHER A. C., WHITMARSH D.J., 1991. An economic evaluation of salmon fisheries in Great Britain. Report prepared for the Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, London.
- TUOMI A. L. W., 1987. Canada's atlantic salmon recreational fisheries and their future, an economic overview. Report for the Atlantic Salmon Federation, St Andrews, N.B Canada.
- VAUGHAN W. J., RUSSEL C. S., 1982. Freshwater recreational fishing, the national benefits of water pollution control. Resources for the Future, Washington D. C.
- WALSH R. G., 1986. Recreation economic decisions, comparing benefits and costs. Venture Publishing Inc. State College, Pennsylvania.

Tableau I. Distance du domicile au lieu de pêche

Distance	Rivière							
	Sée-Sélune		Elorn		Touques		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 10 km	30	29.7	38	52.8	20	11.3	88	25.2
10 à 50 km	31	30.7	23	31.9	77	43.5	131	37.4
50 à 100 km	18	17.8	2	2.8	22	12.4	42	12.0
Plus de 100 km	22	21.8	9	12.5	58	32.8	89	25.4
Total	101	100.0	72	100.0	177	100.0	350	100.0

Tableau II. Revenu.

Revenu (F 1990)	Rivière							
	Sée-Sélune		Elorn		Touques		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 6100 F	22	26.2	12	22.6	28	22.0	62	23.5
6100-11700 F	27	32.1	17	32.1	31	24.4	75	28.4
11700-18000 F	21	25.0	11	20.8	38	29.9	70	26.5
Plus de 18000 F	14	16.7	13	24.5	30	23.7	57	21.6
Total	84	100.0	53	100.0	127	100.0	264	100.0

Tableau III. Nombre de cannes et de moulinets (intervalles de confiance à 0,90).

	Sée-Sélune	Elorn	Touques
Cannes	$2,8 \pm 0,3$	$5,6 \pm 1,1$	$2,9 \pm 0,6$
Moulinets	$3,2 \pm 0,4$	$5,3 \pm 1,0$	$2,3 \pm 0,6$

Tableau IV. Durée de pêche le jour de l'enquête (en heures) (intervalles de confiance à 0,90)

Pêcheurs	Sée-Sélune	Elorn	Touques
Locaux	7,0 ± 0,5	6,1 ± 0,6	3,8 ± 0,4
Autres	9,8 ± 0,3	8,3 ± 1,4	6,0 ± 0,7
Ensemble	8,1 ± 0,4	6,5 ± 0,6	4,8 ± 0,4

Tableau V. Nombre de visites (ensemble de la saison)

Pêcheurs	Sée-Sélune	Elorn	Touques
Locaux	56	70	38
Autres	36	26	26
Ensemble	47	62	31

Tableau VI. Durée de pêche sur l'ensemble de La saison en heures
(Intervalles de confiance à 0,90)

Pêcheurs	Sée-Sélune	Elorn	Touques
Locaux	343 ± 40	304 ± 26	119 ± 15
Autres	308 ± 43	184 ± 67	117 ± 19
Ensemble	328 ± 29	284 ± 25	118 ± 12

Tableau VII. Droits de pêche moyens (F 1990).

Pêcheurs	Sée-Sélune	Elorn	Touques
Locaux	944	807	642
Autres	2 214	1 383	1 343
Ensemble	1 447	895	959

Tableau VIII. Dépenses moyennes de séjour et de transport (F 1990).

Pêcheurs	Sée-Sélune	Elorn	Touques
Locaux	3 659	4 118	1 976
Autres	10 527	14 205	5 949
Ensemble	6 465	5 852	3 772

Tableau IX. Valeur du matériel (F 1990).

Valeur du matériel	Sée-Sélune		Elorn		Touques	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 2000 F	33	32.7	25	34.7	63	35.6
2000 à 5000 F	35	34.6	21	29.2	64	36.1
5000 à 10000 F	19	18.8	12	16.7	27	15.3
Plus de 10000F	14	13.9	14	19.4	23	13.0
Total	111	100.0	72	100.0	177	100.0

Tableau X. Coût moyen d'une saison de pêche (F 1990).

	Saumon	Truite de mer
Droits de pêche ¹	1217	959
Valeur du matériel ²	1112	1028
Séjour et transport ³	6215	3772
Total	8544	5759

(1) : cotisations, parts de sociétés, timbres. (2) : Moulinets, cannes et lignes amortis sur cinq ans. (3) : coûts de transport, d'hébergement et de nourriture.

Tableau XI. Dépenses totales des pêcheurs en 1990 (F)

Dépenses	Saumon		Truite de mer		Salmonidés migrateurs	
	total	dont étranger	total	dont étranger	total	dont étranger
Séjour	1 328 144	869 737	2 617 888	1 833 188	3 946 032	2 702 905
Transports	1 992 150	1 067 844	5 727 150	2 739 675	7 719 300	3 807 519
Droits de pêche	812 172	446 156	2 122 187	1 222 475	2 934 360	1 668 631
Equipement	623 889	339 444	2 261 250	1 107 500	2 885 1391	446 944
Total	4 756 356	2 723 161	12 728 475	6 902 838	17 484 831	9 625 999

Tableau XII. Dépenses des pêcheurs effectuées en Basse-Normandie en 1990 (F).

Dépenses	Saumon		Truite de mer		Salmonidés migrateurs	
	total	dont étranger	total	dont étranger	total	dont étranger
Séjour	1 328 144	869 737	2 617 888	1 833 188	3 946 032	2 702 905
Transports	1 518 747	594 442	4 357 313	1 369 838	5 876 060	1 964 280
Droits de pêche	812 172	446 156	2 122 187	1 222 475	2 934 360	1 668 631
Equipement	284 444	0	1 158 750	0	1 438 194	0
Total	3 943 508	1 910 314	10 251 138	4 425 500	14 194 646	6 335 816

Tableau XIII. Calcul de l'impact sur la valeur ajoutée régionale.

Branches	Dépenses (10 ⁶ F)	Coefficients ¹	Valeur ajoutée (10 ⁶ F)
Commerces	5,72	0,79	4,52
Garages	2,94	0,67	1,97
HCR	2,61	0,63	1,64
Services	2,93	0,65	1,90
Total	14,20		10,03

1 : les coefficients techniques sont ceux de 1987.



HydrOsystemes

INRA - ECONOMIE
BIBLIOTHEQUE
Rue Adolphe Bobierre
CS 61103
35011 RENNES CEDEX
Tél. 02.99.28.54.08

**Séminaire National sur les
poissons migrateurs amphihalins**

27 et 28 mai 1999

**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
DE L'ENVIRONNEMENT**

**20 AVENUE DE SEGUR
75302 PARIS 07 SP**

Groupement d'intérêt scientifique sur les espèces amphihalines
Secrétariat : CSP - 134, avenue de Malakoff - 75116 Paris
Tél. 01 45 02 20 01 - Fax 01 45 01 27 23

Cemagref - CSP - Ifremer - INRA

Groupement d'Intérêt Public *Connaissance et Gestion des Hydrosystèmes*
12 rue Cuvier 75005 Paris (France) - Tél. 01 44 27 65 96 - Fax 01 44 27 65 95 - Mel : mephane@ext.jussieu.fr

BRGM - Cemagref - CNRS - IFREMER - INRA - IRD - OIEau